

## Nouvelles mesures touchant la retraite et les aînés dans les budget de 2021

Québec

Bonification du crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile

Référence : APFF

Le taux du crédit augmente de 1% par année pour atteindre 40% en 2026

Resserrement des règles concernant la réduction selon le revenu familial

Rehaussement du plafond pour le montant de loyer pour lequel le crédit peut être demandé (de 600\$ à 1200\$)

Fédéral

Bonification de la pension de la sécurité de la vieillesse pour les 75 ans et plus

Référence : APFF

500\$ en août 2021

Hausse de 10% du versement à compter de juillet 2022